

ARRETE N° 441/20 /MINESEC DU 17 SEPT 2020
portant nomination de responsables dans les services déconcentrés
du Ministère des Enseignements Secondaires.

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

- Vu** la Constitution ;
Vu le décret n°92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995 ;
Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
Vu le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement,

ARRÊTE :

Article 1^{er}.- Sont, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommés aux postes ci-après dans les services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires :

**DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE
L'EXTREME-NORD****DELEGATION DEPARTEMENTALE DU DIAMARE****Service des Sports et des Activités Post et Péri-scolaires**

Chef de Service : Monsieur **SEMDI KOTVANA Magloire**, Maître d'Education Physique et Sportive, matricule **1099861V**, Précédemment en service au Lycée Bilingue de Mora, poste vacant.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU LOGONE-ET-CHARI**Service des Sports et des Activités Post et Péri-scolaires**

Chef de Service : Monsieur **BAMBE Emile**, Maître d'Education Physique et Sportive, matricule **0717048R**, Précédemment en service au CES de Mazera, poste vacant.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
VISA	
002618	16 SEP 2026
PRIME MINISTER'S OFFICE	

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO-DANAY

Service des Sports et des Activités Post et Péricolaires

Chef de Service : Monsieur **Innocent WAKOU**, Professeur d'Education Physique et Sportive, matricule **1035248B**, Précédemment Chef Service des Sports au Lycée de Guidanmoutou, en remplacement de Monsieur BIASSOU SILI NA Paul, appelé à d'autres fonctions.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO-KANI

Service des Sports et des Activités Post et Péricolaires

Chef de Service : Monsieur **KOULAYO Roger Champion**, Maître Principal d'Education Physique et Sportive, matricule **1160054G**, Précédemment Chef de Service des Sports au Lycée Technique de Kaélé, en remplacement de Monsieur BOURDANNE, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO-SAVA

Service des Sports et des Activités Post et Péricolaires

Chef de Service : Monsieur **DIKWA Victor**, Maître d'Education Physique et Sportive, matricule **0714102S**, Précédemment en service au Lycée de Zouelva, poste vacant.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO-TSANAGA

Service des Sports et des Activités Post et Péricolaires

Chef de Service : Monsieur **NGAÏBAÏ Emile**, Maître d'Education Physique et Sportive, matricule **1031574U**, Précédemment en service au Lycée Technique de Kaélé, poste vacant.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU LITTORAL

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU WOURI

Service des Sports et des Activités Post et Péricolaires

Chef de Service : Madame **AYANGMA BIMAÏ Fidèle Carine Nadège**, Maître Principal d'Education Physique et Sportive, matricule **0782200B**, Précédemment en service au Lycée de Maképé, poste vacant.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
VISA	
• 002618	16 SEP 2026
PRIME MINISTER'S OFFICE	

**DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU
NORD**

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA BENOUE

Service des Sports et des Activités Post et Péricolaires

Chef de Service : Monsieur **SOUMAY Smith**, Maître Principal d'Education Physique et Sportive, matricule **0791857T**, Précédemment en service au Lycée de Beka Hosseré, en remplacement de Monsieur TAPSOU, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

**DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU
NORD-OUEST**

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU BUI

Service des Sports et des Activités Post et Péricolaires

Chef de Service : Monsieur **BIMELA TANFEN Eric**, Professeur d'Education Physique et Sportive, matricule **0783899M**, Précédemment en service à la Délégation Départementale du Bui, en remplacement de Monsieur RINGBE FROUMANDI Martin.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MENCHUM

Service des Sports et des Activités Post et Péricolaires

Chef de Service : Monsieur **NJOYA Joachim RINGNYU**, Maître Principal d'Education Physique et Sportive, matricule **0779985V**, Précédemment en service au CES Bilingue d'Aback-Nka, poste vacant.

**DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE
L'OUEST**

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU KOUNG-KHI

Service des Sports et des Activités Post et Péricolaires

Chef de Service : Monsieur **MEBEL William Olivier**, Maître d'Education Physique et Sportive, matricule **07735920**, Précédemment en service à l'ENIEG de Bangangté, poste vacant.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE VISA	
002618	16 SEP 2026
PRIME MINISTER'S OFFICE	

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NDE

Service des Sports et des Activités Post et Péricolaires

Chef de Service : Monsieur **CHEUMBUN MONTHE Gilles Ernest**, Maître Principal d'Education Physique et Sportive, matricule **0652509U**, Précédemment en service au Lycée de Bazou, poste vacant.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NOUN

Service des Sports et des Activités Post et Péricolaires

Chef de Service : Madame **NDAM, née NGAMLIAYA RAHINETOU**, Professeur d'Education Physique et Sportive, matricule **0594550M**, Précédemment en service au Lycée Bilingue de Bafoussam, poste vacant.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU SUD-OUEST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU FAKO

Service des Sports et des Activités Post et Péricolaires

Chef de Service : Monsieur **OJONG George ARREY**, Professeur-Adjoint d'Education Physique et Sportive, matricule **0600612T**, Précédemment en service au Lycée Technique de Tiko, poste vacant.

Article 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

Yaoundé, le **17 SEPT 2026**

**Le Ministre des Enseignements
Secondaires,**

SERVICES DU PREMIER MINISTRE	
VISA	
002618	16 SEP 2026
PRIME MINISTER'S OFFICE	


NALOVA LYONGA